

Région Nord vaudois

Les activités touristiques régionales font le bonheur des locaux et des touristes. Le site est ainsi déjà bien fréquenté.

Un territoire apprécié pour son cadre et exploité pour ses ressources

La région du Parc éolien de la Grandsonnaz constitue un site fortement apprécié pour son paysage caractéristique du Jura mais également pour les activités que l'on peut y pratiquer. Nombreuses sont les **métairies** dans la région (une dizaine), dont 2 sur le site même : **La Grandsonnaz-Dessus et Les Preissettes**, où vous vous trouvez.

Des milliers de personnes parcourent chaque année ces pâturages boisés et la région (selon la saison: randonnée, VTT, ski, etc.). Le site est traversé par le célèbre chemin de randonnée n°5, **Chemin des crêtes du Jura**. En hiver, tant les flancs nord que sud sont dévalés par les skieurs de La Robellaz et des Rasses ; le Chasseron, lui, est l'objectif des randonneurs à ski. Les crêtes sont donc fréquentées tout au long de l'année.

Ce site présente donc un bel équilibre entre activités humaines et préservation de la nature. Afin de sauvegarder cet équilibre, le Parc éolien de la Grandsonnaz n'entend pas renforcer les activités touristiques. Le projet est développé de manière à minimiser les impacts sur les composantes naturelles du secteur. Ainsi, **aucune promotion touristique ne sera mise en place une fois le parc construit** (ce parcours didactique est, lui, destiné à informer la population).



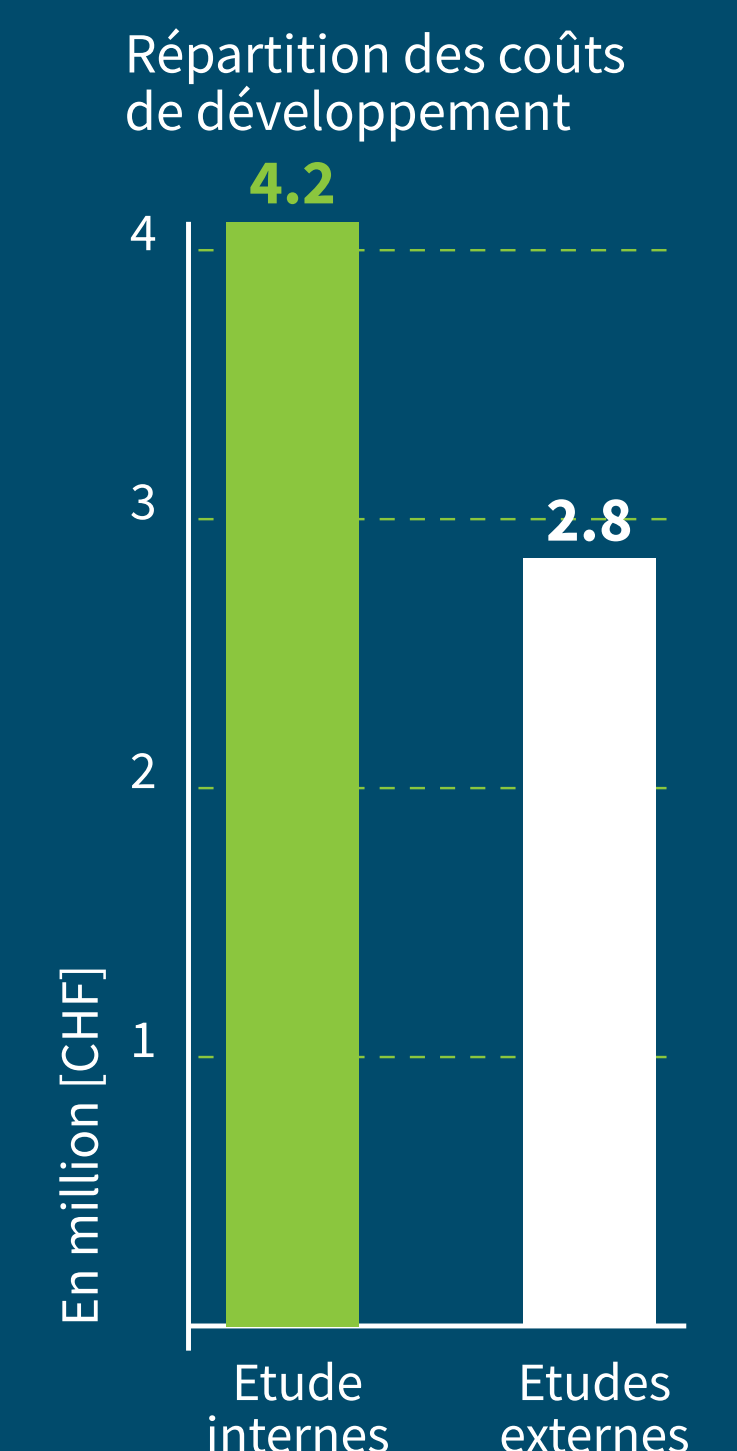
FINANCEMENT ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LA RÉGION

Coûts de développement : environ 7 millions de CHF

Coûts externes*, par exemple :

- Etudes environnementales
- Etudes techniques (transport, raccordement...)
- Réalisation des plans officiels
- Elaboration du Plan d'affectation valant permis de construire
- Dossier de défrichement

***100% mandatés à des bureaux régionaux**



Coûts de construction : environ 110 millions de CHF

Coûts pour les communes :

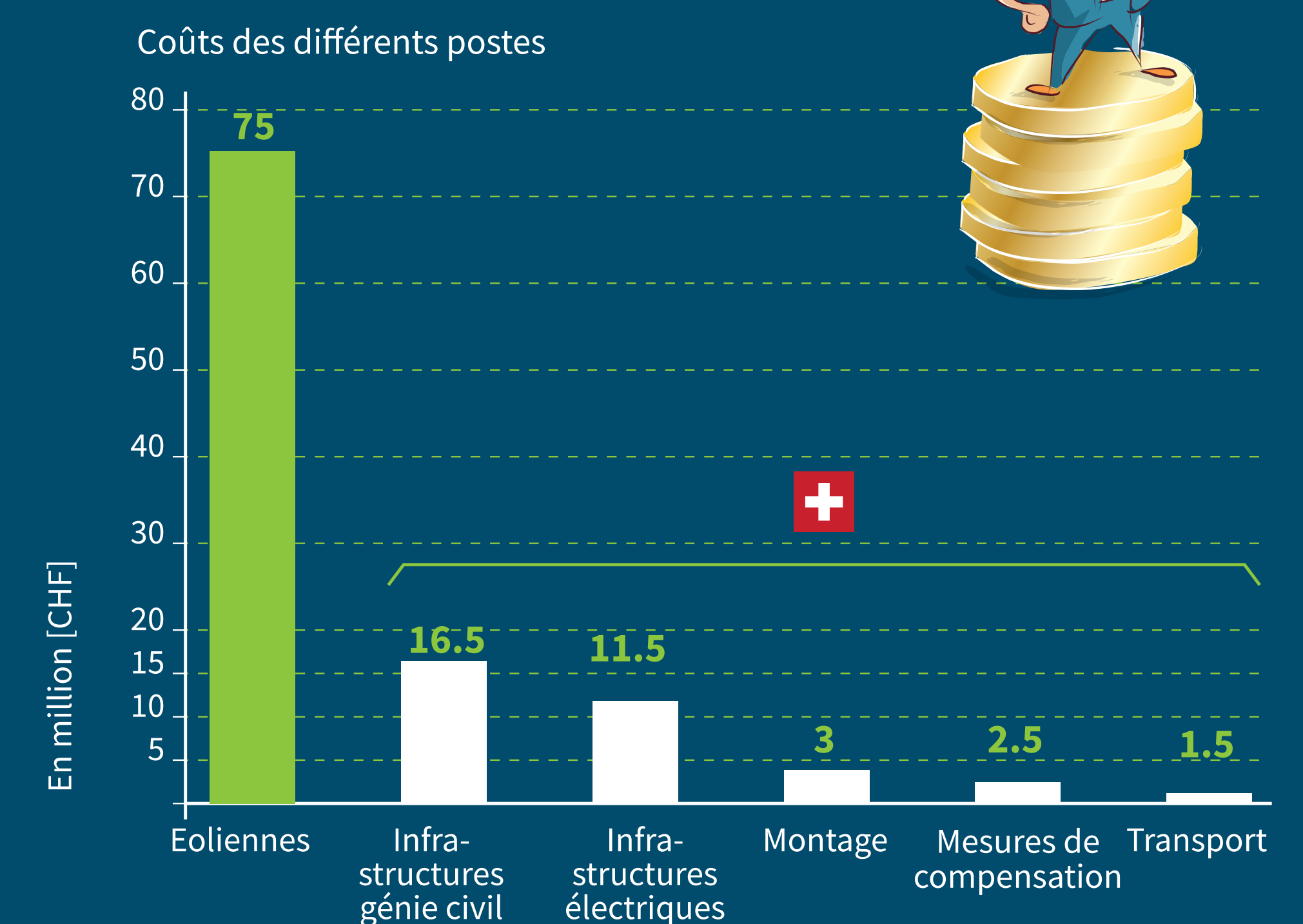
Les communes partenaires du projet ne déboursent pas d'argent pour développer, construire ou entretenir le parc éolien. Elles percevront, tout comme les propriétaires concernés, une indemnité annuelle, **une fois le parc en exploitation**.

Investissements totaux auprès de sociétés suisses



Retombées économiques régionales dès la mise en exploitation du parc éolien :

- Maintenance technique quotidienne du parc
- Suivi des mesures environnementales
- Société d'exploitation locale
- Retombées fiscales



A l'exception des éoliennes, tous les investissements sont réalisés en Suisse !

